

Dispositif
PEJ



Protéger l'environnement, j'adhère !

DOSSIER DE PRESSE

Contact :
Guillaume Simon
guillaume.simon@ariena.org
03 88 58 38 47





SOMMAIRE

Communiqué de presse : l'exposition-concours PEJ	p.2
Eduquer à l'environnement : un enjeu majeur	p.3
Encourager les projets environnementaux en Alsace	p.3
Trois étapes pour un projet	p.4
Calendrier du dispositif	p.4
Le partenariat : stratégie centrale du dispositif	p.5
L'Ariena : association coordinatrice du dispositif	p.6
○ Son conseil d'administration	
○ Quatre champs d'actions	
○ Le label CINE : Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement	
Annexes :	p.7 à 9
○ Carte du réseau Ariena	
○ Projets PEJ en image	
○ PEJ en 20 ans	



Dispositif
PEJ
Protéger l'environnement, j'adhère !

Dispositif à destination des enseignants du primaire et du secondaire

COMMUNIQUE DE PRESSE

EXPOSITION-CONCOURS PEJ

10/06/19

Les classes alsaciennes participant à l'opération « **Protéger l'Environnement, J'adhère !** » (PEJ), coordonnée par l'**Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace** (Ariena), exposent leurs réalisations du **20 au 26 juin 2019** au Conseil Départemental du Haut-Rhin à Colmar (L'hôtel du département est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Cette année, 49 projets PEJ ont été menés en étroite collaboration entre enseignants et animateurs nature du réseau Ariena. Le dispositif PEJ invite les classes à explorer sur une grande partie de l'année scolaire (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur environnement local. Tout au long des projets, **les élèves sont amenés à être en contact direct avec le terrain et la nature** et aboutissent à la mise en place d'**actions concrètes** visant la préservation de l'environnement.

En fin d'année scolaire, les classes ayant été soutenues pour leur projet participent à une exposition-concours régionale visant à valoriser leur travail. **La cérémonie de remise des prix** se tiendra **mercredi 26 juin**, à 16h30, en présence des partenaires du dispositif et notamment de Pierre Bihl, Vice-Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Le dispositif PEJ est soutenu par les collectivités locales (Région Grand Est, Conseil départemental du Haut-Rhin), l'Etat (Rectorat de l'Académie de Strasbourg, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Agence de l'eau Rhin Meuse) et le secteur privé (EDF, Weleda, Suez et Fondation Nature & Découvertes).

Contact :

Guillaume Simon
guillaume.simon@ariena.org
03 88 58 38 47

Ce dispositif est soutenu par

 pej.ariena.org

Et animé par
l'Ariena et son
réseau.



Eduquer à l'environnement : un enjeu majeur

L'état de l'environnement est le résultat des actions quotidiennes de chacun d'entre nous. En faisant évoluer les comportements individuels, nous pouvons construire un avenir viable pour nous-même, pour les générations futures et pour notre planète.

L'éducation à l'environnement permet de :

- faire connaître la biodiversité et comprendre son fonctionnement pour mieux la préserver,
- donner à tous l'accès aux questions environnementales,
- faire changer le regard sur l'environnement,
- former des citoyens conscients et responsables,
- concilier les exigences sociales, économiques et environnementales,
- créer un outil d'expression, de participation et d'engagement des citoyens,
- favoriser l'épanouissement, la santé, le savoir-faire et le savoir-être,
- répondre à une problématique locale, concrète et proche.

Les activités proposées et les démarches pédagogiques mises en œuvre prennent en compte le développement individuel de chacun favorisant l'autonomie, l'intégration et la cohésion sociale.

Encourager les projets environnementaux en Alsace

Le dispositif « Protéger l'Environnement, J'adhère ! » (PEJ), vise à impulser et à accompagner les projets d'éducation à l'environnement des établissements scolaires d'Alsace. Il est coordonné par l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena).

Par le biais d'appels à projets, ce dispositif permet aux enseignants de bénéficier de l'accompagnement technique et pédagogique d'un animateur professionnel du réseau Ariena pour monter des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et au développement durable. C'est la 23^{ème} année que l'Ariena coordonne ce dispositif, et depuis la création de celui-ci, de très nombreux projets PEJ, riches et diversifiés ont vu le jour dans des classes allant de la maternelle au lycée (publics et privés).

Ces projets ont pour objectif de sensibiliser davantage les élèves à la protection de l'environnement, de les impliquer dans cette démarche et de valoriser leurs réalisations. Les critères suivants sont pris en compte dans la sélection des projets :

- établir un partenariat entre un enseignant et un animateur professionnel en éducation à l'environnement
- rendre les élèves acteurs
- identifier une problématique environnementale locale
- réaliser une action concrète pour l'environnement

Les projets peuvent aborder des thèmes tels que l'eau, l'alimentation, le jardin, la faune, la flore, les énergies renouvelables, les transports, les déchets, ... L'aménagement d'un jardin écologique, la plantation d'un arboretum avec des espèces locales, la mise en place d'un plan de protection des oiseaux, la création d'un sentier sensoriel, la valorisation des déchets verts, sont autant d'actions qui peuvent être menées au sein de l'établissement.

Trois étapes pour un projet

1. Montage et dépôt du projet

L'Ariena propose un accompagnement technique, méthodologique et pédagogique en mettant les établissements en relation avec un animateur qualifié avec qui les projets sont menés à terme. Cet animateur les accompagne dans la constitution des dossiers et dans la réalisation des projets. En effet, l'Ariena regroupe au sein de son réseau associatif des structures qui emploient ces professionnels, pour une majorité, titulaires d'un BTS, d'un brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire (BEATEP), d'un Brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport (BPJEPS), d'un diplôme d'éco-interprète ou ayant acquis une expérience reconnue en matière d'éducation à l'environnement. Pour le montage du dossier et du projet, les enseignants peuvent aussi demander le soutien des conseillers pédagogiques en environnement des inspections académiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Une fois les dossiers complétés, ils sont à envoyer à l'Ariena en version numérique.

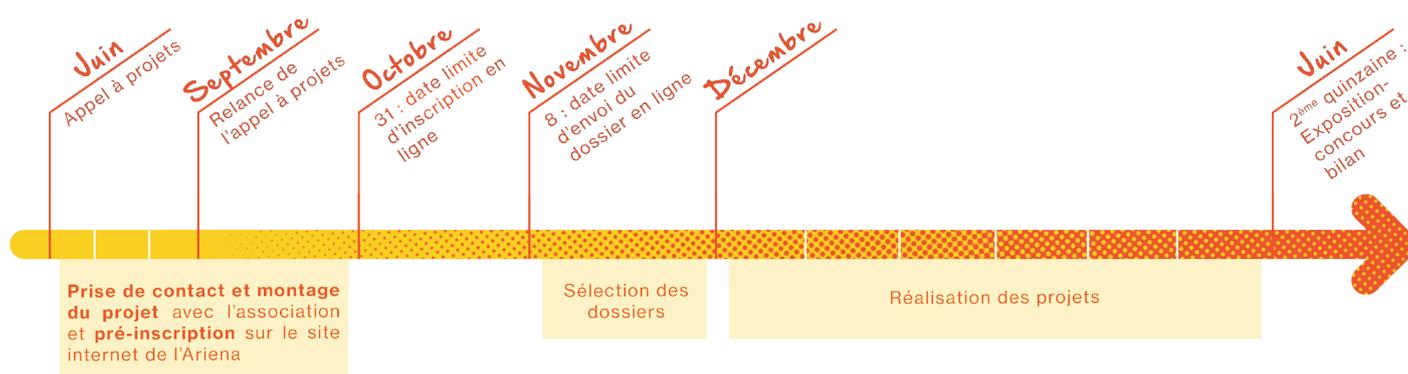
2. Réalisation du projet

Une quinzaine d'heures d'animation avec l'association accompagnatrice sont attribuées à chaque projet soutenu. Ces interventions se déroulent en classe et à proximité de l'école et sont réparties tout au long de l'année scolaire. Entre ces séances, l'enseignant poursuit le projet en autonomie mais toujours en relation étroite avec l'animateur.

3. Valorisation des réalisations

Afin de valoriser l'ensemble des projets auprès des élèves, des familles, des enseignants, des associations, des partenaires du dispositif PEJ, une exposition est organisée à l'échelle du territoire alsacien. Cet événement est également l'occasion de concourir pour remporter un prix. Les classes sont invitées à présenter leurs productions (journal, panneaux, projections, spectacles, album, CD-Rom, sites Internet, etc.) lors d'expositions organisées dans différentes associations.

Calendrier du dispositif



Le partenariat : stratégie centrale de PEJ

Un partenariat ...

... entre l'Ariena et ses partenaires techniques pédagogiques et financiers ...

Le dispositif PEJ réunit un grand nombre de partenaires publics et privés qui partagent le même intérêt pour l'environnement et la volonté de développer et de promouvoir une éducation à la nature. L'investissement des partenaires n'est pas seulement financier. Ils participent, au sein du comité de pilotage coordonné par l'Ariena, à l'organisation des différentes étapes de l'opération. Ils font vivre le dispositif via la communication et la diffusion des appels à projet. Membres du jury de sélection des projets, ils organisent les temps forts PEJ comme les journées d'information aux enseignants, l'exposition et le concours de fin d'année. Ils constituent également le jury de la remise de prix, qui récompense les classes ayant présentées les projets les plus remarquables.

Aujourd'hui, PEJ bénéficie du soutien de la Région Grand-Est, du Conseil Départemental du Haut-Rhin, du Rectorat de l'Académie de Strasbourg, de la DREAL, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, d'EDF, de Suez, de Weleda et de la Fondation Nature & Découvertes.



... entre l'association régionale et son réseau ...

Le réseau Ariena regroupe une cinquantaine de structures œuvrant pour l'éducation et l'initiation à l'environnement dans une démarche de développement durable. La richesse de ce réseau est d'être composé d'associations complémentaires tant au niveau des compétences que des activités proposées. Maisons de la nature, centres de vacances, associations de protection de l'environnement, fermes pédagogiques, musées, organismes de formation, parcs naturels régionaux, autant de structures dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement. Leur complémentarité et leur répartition géographique permettent de répondre aux besoins des différents projets portés par les établissements scolaires en Alsace.

... entre l'enseignant et l'animateur.

Un projet PEJ naît de l'échange entre l'enseignant et l'animateur nature et environnement salarié du réseau Ariena. Ces deux parties prenantes construisent ensemble le projet, définissent les objectifs, les enjeux, les différentes étapes, leurs rôles, et les actions qui seront réalisées tout au long de l'année par les élèves. Si le projet est retenu, l'animateur accompagnera la classe pour un certain nombre d'heures d'animation (allant de 12 à 15 heures, soit environ 5 séances) et apportera ainsi son soutien technique et pédagogique à l'établissement scolaire.

L'Ariena : association coordinatrice du dispositif

L'Ariena, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace, dont l'objectif est de développer et promouvoir les activités d'éducation à l'environnement sur le territoire alsacien, est née d'une volonté régionale. Tête de réseau depuis 1977, elle fédère une cinquantaine d'associations alsaciennes d'éducation à l'environnement. Association unique et reconnue d'utilité publique, elle regroupe dans son administration associations, élus et administrations.

Son conseil d'administration :

- Des membres actifs constitués des représentants des associations membres du réseau,
- Des membres de droit constitués de la Région Grand Est, des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, du Conseil Economique Social et Environnemental Régional d'Alsace, du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et d'Alsace Nature.

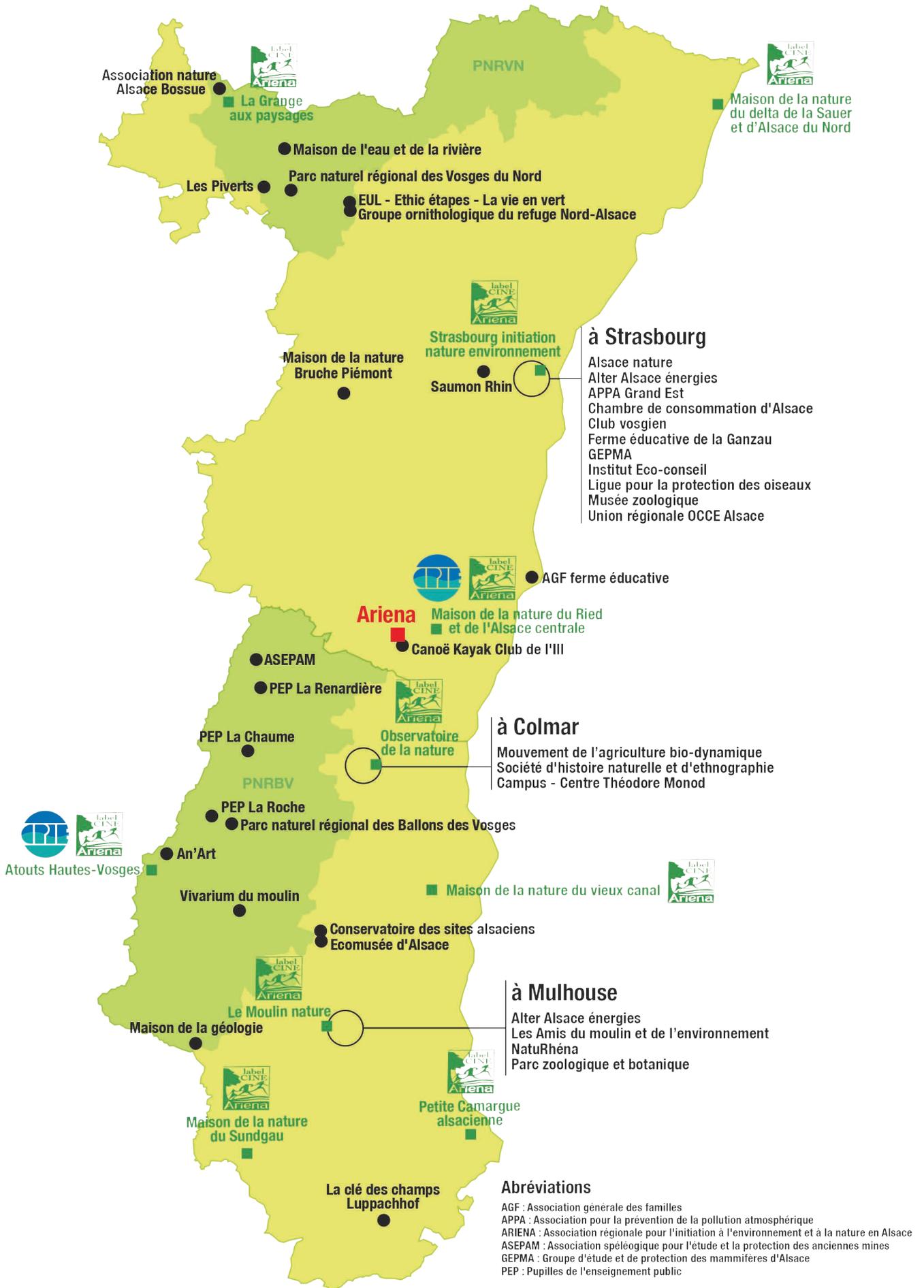
Pour atteindre son objectif, l'association s'est fixée quatre champs d'actions :

- animer le réseau de professionnels et de bénévoles des associations agissant avec les collectivités pour le développement des activités éducatives sur l'environnement, la nature, le patrimoine, la qualité de vie et le développement durable,
- soutenir les projets d'éducation à la nature et à l'environnement auprès des associations du réseau Ariena, des collectivités, des entreprises, des établissements scolaires ...
- former les animateurs, les techniciens, le personnel des collectivités et les élus et expérimenter de nouveaux projets dans les établissements scolaires, les universités, les filières d'apprentissage, les entreprises ...
- concevoir des outils pédagogiques, des expositions, des sentiers pédagogiques ou des guides professionnels d'aide au montage de projet afin d'accompagner les démarches de sensibilisation.

Le label CINE : Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

Ce label, coordonné par l'Ariena, distingue les structures du réseau dont l'activité entière consiste à initier et à sensibiliser les publics et dont le rayonnement territorial s'appuie sur un partenariat avec les collectivités locales. Pour aller plus loin, des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'Ariena.

Carte du réseau Ariena



Les projets PEJ en image



Par an, ce sont :



accompagnés par



15 à 20 associations membres du réseau Ariens

En 20 ans, le soutien des partenaires publics et privés ont permis la réalisation de :

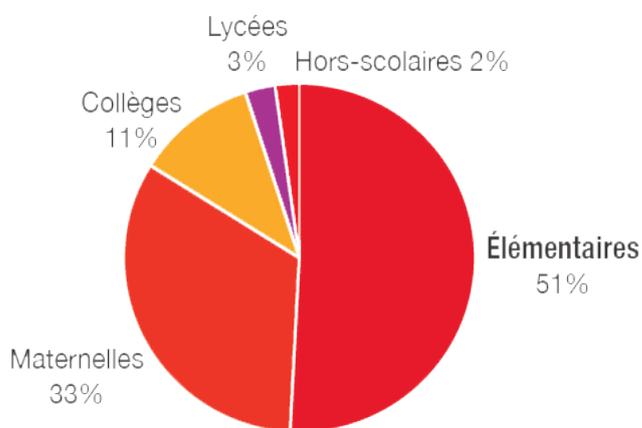


36 000

élèves sensibilisés

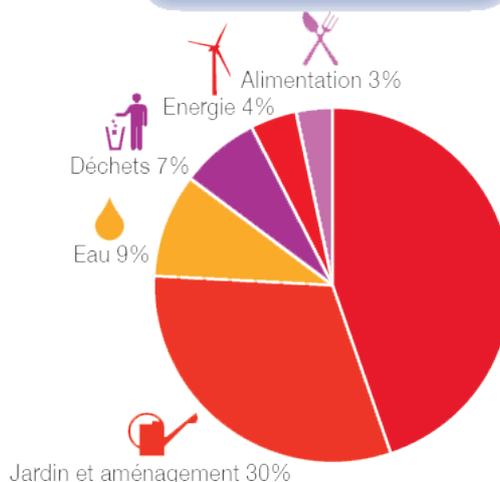


Part des différents niveaux scolaires sensibilisés sur 20 ans



La pédagogie de projet trouve naturellement sa place dans le primaire, mais chaque année, des collégiens et lycéens bénéficient aussi de ce dispositif.

Répartition des thématiques abordées sur 20 ans



Faune, flore, milieux naturels concernent 43% des projets réalisés en 20 ans

Dispositif PEJ



Protéger l'environnement, j'adhère !



Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

6 route de Bergheim
67600 Sélestat

Contact :
Guillaume Simon

guillaume.simon@gmail.com
03 88 58 38 47



@arienaalsace



pej.ariena.org

Ce dispositif est soutenu par :

